

L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DU GARD



RECRUTE

Dans le cadre de contrat d'engagement éducatif

DES ANIMATEUR·TRICES DE CENTRE DE LOISIRS EDUCATIFS

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES :

- Sous la responsabilité directe de l'équipe de direction du centre de loisirs éducatifs, en lien avec le pôle action éducative locale de l'association départementale des Francas du Gard, il-elle développe, dans le cadre du projet pédagogique de la structure, des actions d'animation en direction des enfants du département.
- Il-elle intervient en animation directe auprès des enfants durant les mercredis et/ou durant les vacances scolaires
- Il-elle collabore à la conduite du projet global enfance jeunesse.
- Il-elle participe aux temps de concertation, de préparation, de qualification et de formation, organisés par l'Association des Francas du Gard à destination de ses animateur·trices volontaires.

EXPERIENCES ET FORMATION :

- Il-elle possède une réelle aptitude à la relation avec les enfants d'une part et avec les adultes associés au projet d'autre part (parents, autres animateurs...).
- Justifiant d'expériences diversifiées d'animation, il-elle maîtrise plusieurs techniques d'animation.
- Il-elle est titulaire du BAFA
- Une connaissance du projet des Francas sera appréciée.

POSITIONNEMENT DU POSTE :

- CEE, forfait journalier
- Salaire brut journalier : 62.37 € pour un titulaire BAFA et 55.44 € pour les stagiaires (inclus les congés payés)
- Employeur : Association départementale des Francas du Gard
- Localisation du poste : Sommières, Villevieille ou Montpezat
- Poste à pourvoir : **à Montpezat du 8 juillet au 2 août 2024**
- Candidatures : Elles sont reçues dès à présent au centre d'animation du Pays de Sommières (voir ci-dessous) et devront comporter une lettre de motivation en rapport avec l'offre de poste et un C.V.

CANDIDATURES À ADRESSER À :

Madame la directrice du centre d'animation du Pays de Sommières
150 chemin de la Sarriette 30250 Sommières
Tel. 04.66.80.31.25 / saussinette@francas30.org